



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20001006

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le

jour de sa réception **20 DEC. 2019**
Le Greffier,

Greffier

N° d'entreprise : **0428 665 071**

Nom

(en entier) : **SOCOLUX RENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de Marche, 139 à 6600 BASTOGNE**

Objet de l'acte : Démission d'administrateurs, Nomination et Transfert du siège social.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 13 Décembre 2019.

L'assemblée générale extraordinaire accepte les démissions de Messieurs PICARD Daniel, PICARD Alain et PICARD Bernard et ce avec effet immédiat au 13/12/2019. L'assemblée leur donne décharge pour leurs mandats durant l'exercice écoulé.

L'assemblée accepte la nomination comme Administratrice de Madame Françoise BODSON domicilié Rue des Mandurons, 18 à 6687 BERTOEGNE. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée décide également le transfert du siège social. Celui-ci sera dorénavant établi à Rue des Mandurons, 18 à 6687 BERTOEGNE.

Michel PICARD (S)

Administrateur-Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).